



Car-à-pattes : Fiche d'inscription de votre enfant

Je désire inscrire mon enfant au Car-à-pattes de l'Arbresle.
Je participerai autant que possible à l'accompagnement.

Ligne : **Mille-pattes** (Mimosas / Belvédère / Champ d'Asile / Groslier)

Les parents :

Nom	Prénom

Les enfants :

Nom	Prénom	Classe

Jours d'inscription (s'ils sont prévisibles) : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Sur le plan des assurances (responsabilité civile et accident), les parents gardent toutes leurs prérogatives.

Les assurances scolaires incluent les déplacements domicile-école. Les enfants sont confiés au Car-à-pattes comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.

Je m'engage à faire respecter par mon enfant les consignes données par les accompagnateurs du Car-à-pattes.

Date :

Signature des parents :

Charte du Parent

Ligne millepattes : Mimosas/Belvédère/Champ d'Asile/Groslier

1. Le Car-à-pattes fonctionne comme un vrai car. Il a des horaires et des trajets fixes. On n'attend pas les retardataires.
2. Les parents sont tenus d'excuser dès que possible leur(s) enfant(s) en cas d'absence auprès du responsable de ligne.
3. Sur le plan des assurances (responsabilité civile / accident), les parents gardent toutes leurs prérogatives, comme si les enfants se rendaient à une invitation chez un copain.
4. Les parents restent seuls responsables du comportement de leur enfant.
5. Chaque parent s'engage à faire respecter par son enfant les consignes données par les accompagnateurs du Car-à-pattes et à respecter le code de la route et les règles élémentaires de sécurité. Toute conduite à risque, ou le manquement répété aux consignes, pourrait entraîner l'exclusion de l'enfant
6. Les enfants doivent être munis du gilet ou du brassard qui leur a été remis et qui les identifie en tant que membres du Car-à-pattes.
7. Chaque parent atteste être assuré (responsabilité civile familiale) ainsi que son enfant (assurance scolaire).
8. Basé sur une démarche solidaire et bénévole, les parents, à tour de rôle, dans la mesure du possible, assurent le rôle d'accompagnateur.

Nom et prénom du (ou des) parent(s) : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Date et signature(s) :

Responsable de ligne : Nathalie Peronnet

162 rue du Groslier, tél. 04-74-01-47-29 ou 06-34-32-61-06

Car-à-pattes : la Charte de l'Accompagnateur

Ligne millepattes : Mimosas/Belvédère/Champ d'Asile/Groslier

1. Confiance. Nous nous engageons à répondre à la confiance que placent en nous les parents qui nous confient leurs enfants sur notre ligne de Car-à-pattes de l'Arbresle.
2. Accueil. Nous nous engageons à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité pour les enfants de notre ligne de Car-à-pattes.
3. Responsabilité. En cas d'imprévu important, nous mettant dans l'impossibilité de remplir la fonction d'accompagnateur pour la tranche horaire convenue, nous nous engageons à trouver un/e remplaçant/e et à prévenir le responsable de la ligne.
Les parents restent seuls responsables du comportement de leur enfant.
Sur le plan des assurances (responsabilité civile / accident), les parents gardent toutes leurs prérogatives, comme si les enfants se rendaient à une invitation chez un copain.

Nom et prénom de l'accompagnateur : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Assurance : _____

Police : _____

Date et signature(s) :

Responsable de ligne : Nathalie Peronnet

162 rue du Groslier, tél. 04-74-01-47-29 ou 06-34-32-61-06

Car-à-pattes : la Charte de l'Enfant

Ligne millepattes : Mimosas / Belvédère /
Champ d'Asile / Groslier

Je veux faire partie du Car-à-pattes à
l'Arbresle.

Je m'engage à :

1. Etre à l'heure à mon arrêt pour ne pas retarder les autres.
2. Obéir aux instructions de l'adulte qui m'accompagne
3. Respecter les consignes de sécurité et le code de la route
4. Porter le gilet ou le brassard que l'on me prête
5. Tenir la corde de sécurité et/ou la main de son camarade
6. Ne pas crier
7. Ne pas courir
8. Ne pas bousculer les autres
9. Respecter les autres (camarades, piétons, automobiliste..)
10. Etre pôli



Je comprends que si je ne respecte pas ces règles, je pourrais être exclu(e) du Car-à-pattes.

Nom et prénom : _____

Date et signature(s) :

Responsable de ligne : Nathalie Peronnet
162 rue du Groslier, tél. 04-74-01-47-29 ou 06-34-32-61-06

Responsable de ligne : Nathalie Peronnet
162 rue du Groslier, tél. 04-74-01-47-29 ou 06-34-32-61-06